



Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Fiscalité et prélèvements sociaux

- 1 Tableau de bord.
- 2 Questions / Réponses.

1 - Tableau de bord.

Année de perception des revenus	CSG	CRDS	PS	Contribution additionnelle	TOTAL
Revenus du patrimoine					
Jusqu'au 30/06/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
Depuis le 01/07/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
2005	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
2006	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
Revenus de placements soumis au prélèvement libératoire					
Jusqu'au 30/06/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
Depuis le 01/07/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
2005	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
2006	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
Revenus de l'épargne exonérés d'IR					
Jusqu'au 30/06/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
Depuis le 01/07/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
2005	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
2006	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
Plus values immobilières					
Jusqu'au 30/06/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
Depuis le 01/07/2004	7,50%	0,50%	2,00%	0,30%	10,30%
2005	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%
2006	8,20%	0,50%	2,00%	0,30%	11%

2 - Questions / Réponses.

Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondrons dans les meilleurs délais.



Les derniers messages de la rubrique placement :

Aucun message n'est disponible pour cette rubrique

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.